

EDITORIAL : par C.GRACIET Le capitalisme est-il « moralisable » ? Toute son histoire nous dit : NON !

Un incroyable tapage médiatique (orchestré par le pouvoir et le MEDEF) veut nous faire croire à une crise imputable à quelques hauts dirigeants véreux.

Il suffirait donc de jeter aux lions, tout au moins à la vindicte populaire, ces profiteurs de bonus, stocks optionnaires assoiffés, adeptes des parachutes en or, ...et **miracle !** Le capitalisme serait « moralisé » grâce aux « vertueux » Sarkozy, Fillon et Parisot :

Exit la crise, vive le capitalisme.

Heureusement un français sur deux dit ne plus croire à ces foutaises.

Thomas Jefferson, Président des Etats-Unis de 1801 à 1809, a écrit en 1802 cette phrase célèbre :

« Je pense que les institutions bancaires sont plus dangereuses pour nos libertés que des armées entières prêtes au combat. Si le peuple américain permet un jour que des banques privées contrôlent leur monnaie, les banques et toutes les institutions qui fleuriront autour des banques, priveront les gens de toute possession, d'abord par l'inflation, ensuite par la récession, jusqu'au jour où leurs enfants se réveilleront, sans maison et sans toit, sur la terre que leurs parents ont conquise. »

Que des dirigeants arrogants soient punis (j'en doute) me réjouirait. Je suis ravi de voir le rapport de forces conduire les soi-disant « inflexibles » du pouvoir et du patronat à multiplier dérobades et reculs.

Mais restons lucides, cela ne résoudra en rien nos vécus de la crise : chômage et précarité accrus, baisse du pouvoir d'achat, des garanties sociales et juridiques...

(Suite page 2)

Agenda

OLORON-S-M

« De la Guerre d'Espagne à la Shoah 1936 / 1945 »
70^{ème} anniversaire de l'ouverture du Camp de GURS
Samedi 25 avril 2009 à 16h30 en gare : pose d'une plaque commémorative en
Présence des autorités Françaises, Espagnoles, Allemandes.

Du 27/4 au 14/5 Exposition espace Lauhère :
« De la Résistance à la Démocratie »

1^{er} Mai Manifestation Unitaire : Le premier depuis 1947, à l'appel de toutes les Confédérations Syndicales.

PAU

« Musée de la Résistance et de la Déportation » des P.A. Villa Lawrence, entrée gratuite, Exposition « Le camp de GURS en P.A. 1939 / 1945 »
Du 17 au 20 Mai de 14 à 18 heures
Vernissage Samedi 17/5 à 10h30.
GURS et PAU le 25 Mai :
Journée de la déportation

(suite de la page 1)

Une petite relecture de l'histoire des luttes sociales et du capitalisme montre que lors de chaque crise du système, ceux qui en profitent le plus, se défaussent en dénonçant : **la faute à l'autre**. Les boucs émissaires changent : l'or, le dollar, tel ou tel pays, le pétrole, les arabes, les chômeurs, les pays socialistes ou émergents, les retraités, ... *Aujourd'hui c'est le tour des dirigeants « immoraux » !*

Ces vertueuses condamnations ont-elles empêché le capitalisme de perdurer, de se propager en semant la misère, la guerre, la famine, les épidémies, les inégalités..., sur toute la planète ? **NON.**

On peut donc raisonnablement conclure : le système, de par sa nature, est seul responsable du désastre.

Si un système économique super structuré, avec ses lois, ses hommes du sérail occupant tous les leviers des pouvoirs, son idéologie (et les moyens de communication qui vont avec), ses structures économiques et financières qui échappent à tout contrôle des Etats, ne peut pas être réparé par le changement de pièces défectueuses : **c'est bien tout le système qu'il faut changer !**

Pour les salariés, sortir de la crise c'est : plus de pouvoir d'achat, de garanties sociales et juridiques, plus et mieux de

travail, de soins, de logements, de retraites pour une fin de vie dans la dignité,....

Tout cela est possible ! A une seule condition: moins pour les PROFITS.

A mon avis, un simple rassemblement des mécontents n'y suffira pas (les acquis de l'histoire !).

Changer radicalement le système, c'est construire, avec l'ensemble des forces du travail et leurs organisations, un mouvement revendicatif-offensif-durable. C'est ce à quoi s'emploie la CGT depuis des mois pour satisfaire nos besoins immédiats et dans la perspective d'un changement fondamental de société.

Assemblée Générale du 30 Janvier 2009

Notre Assemblée Générale s'est tenue le :
Vendredi 30 Janvier 2009 à Orthez.

12 personnes étaient présentes, 9 étaient excusées.

Après la présentation du **rapport d'activité** par le président J.C. Malé, le **rapport financier** est présenté par J. Dusser.

Perspectives 2009 :

1. Redresser les finances : meilleur suivi au quotidien et souci de faire rentrer des moyens,
2. Mise en place du stage « Archives » à Bayonne le 3 Avril 2009,
3. Participation au Congrès du syndicat CGT de Turboméca le 10 Avril 2009 et aux 50 ans du club sportif ASC TURBOMECA le 27 Juin 2009 à Meillon,

4. Participation à la Fête du PCF 64 le 27 Juin à Orthez,
5. Participation au 70^{ème} Anniversaire de l'ouverture du camp de Gurs,
6. Sortie régulière de notre Bulletin,
7. Participation aux Salons du Livre d'Orthez en Octobre, et de Pau en Novembre,
8. Une dizaine de Biographies sont en voie de finition,
9. Participation à la rédaction des « Aperçus », notamment au niveau du projet « le bâtiment dans les années 1960 »,
10. Travailler avec le secteur Formation de l'UD.

L'Assemblée Générale se termine vers 12H. Un apéritif est servi. 9 personnes prennent le déjeuner chez « La reine Jeanne » et visitent l'après-midi le Musée du Protestantisme.

Journée d'étude « Archives » organisée par l'IHS 64 et l'UL CGT de Bayonne.

Le 03 avril 2009, 13 militants, ont participé à cette action de « sensibilisation et d'apprentissage » animée par une archiviste professionnelle (de l'Institut d'Histoire Sociale CGT Aquitaine).

La journée était organisée autour de trois temps forts.

1 - **Sensibilisation** à partir de la démarche CGT impulsée en 1982 : se doter d'Instituts d'Histoire Sociale avec pour premier objectif la constitution d'un fond d'archives pour mieux se connaître et mieux se faire connaître.

Assurer la conservation de notre patrimoine syndical, permettre à tous l'accès à l'histoire sociale a conduit la CGT de l'Aquitaine à la création de l'Institut d'Histoire Sociale CGT de l'Aquitaine (IHS) en 1984.

2 – **Définitions et principes fondamentaux, méthodes et classement.**

3- **Apprentissage** à partir de travaux pratiques avec le « trésor » de l'UL de Bayonne : des décennies de documents accumulés en attente d'être identifiés, triés, classés, rangés...

Propositions et nouveaux besoins exprimés par les participants à l'issue de la journée :

- Appliquer les connaissances acquises avant

une nouvelle rencontre avec les animateurs.

- Enchaîner avec une formation plus axée sur les méthodes de classement.

- Harmoniser l'archivage au niveau de l'UD, des UL et des syndicats du 64.

- Proposer un plan de travail pour les archives de l'UL de Bayonne.

- Envisager une journée identique sur le Béarn.

De l'avis des participants : une initiative « formatrice » appréciée, autour d'un sujet paraissant éloigné des préoccupations sur le terrain et réservé aux spécialistes.

C. Graciet

BREVE HISTOIRE DE LA LAICITE

(Extrait du Mémo-luttes n°42 – IHS CGT 94 – dossier établi par Jacques Aubert)
C.Rabier

C'est une spécificité française née des idées de la Révolution de 1789 et de la Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen.

En 1786, Condorcet écrivait : « puisque le culte est nécessairement le résultat des opinions religieuses sur lesquelles chaque homme ne peut avoir de juge légitime que sa propre conscience, il apparaît que les dépenses du culte doivent être faites volontairement par ceux qui croient les opinions sur lesquelles le culte est fondé ».

C'est donc la Révolution de 1789 qui, en abolissant la monarchie absolue et les privilèges, met fin à un régime de division du peuple où le roi tenait son pouvoir directement de Dieu.

En proclamant la République en 1792, la souveraineté n'est plus donnée au roi mais au peuple. Le pouvoir

du peuple n'est pas légitimé par Dieu mais par la raison.

La constitution de l'An III en 1795 affirme : « Nul ne peut être forcé de contribuer aux dépenses d'un culte. La République n'en salarie aucun. Ce sera la première séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Cette séparation sera de courte durée, puisqu'en 1801, le Concordat, imposé par Napoléon Bonaparte, renoue les liens entre l'Etat français et l'Eglise de Rome.

La seconde séparation fut encore plus brève, elle n'a duré que le temps de la Commune de Paris.

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

Sous la 2^{ème} République, la **loi Falloux du 15 mars 1850** crée le système mixte dans lequel une partie des Ets primaires reste organisée par les ordres religieux, et où l'autre est mise en place par l'Etat.

Sous la Troisième République, de 1871 à 1940, les libertés démocratiques progressent : suffrage universel, droit de réunion, système des partis, autorisation des syndicats en 1848, liberté de la presse en 1889, droit d'association en 1901. La Laïcité s'inscrit dans cette histoire, mais aussi plus spécifiquement dans le combat qu'elle va mener pour dégager l'instruction de l'emprise de l'Eglise.

Rappelons la célèbre phrase de **Victor Hugo** : **«l'Etat chez lui, l'Eglise chez elle** ».

En 1879 Jules Ferry devient ministre de l'Instruction publique, puis Président du Conseil. Il ne cessera d'œuvrer pour la laïcisation de la société et de l'instruction :

- **27 février 1880** : les ecclésiastiques sont exclus du Conseil Supérieur de l'Instruction Publique ;
- **18 mars 1880** : l'enseignement catholique est exclu des jurys universitaires ;
- **29 mars 1880** : les congrégations doivent quitter les instituts d'enseignement ;
- **21 décembre 1880** : création des collèges et lycées de Jeunes Filles ;
- **16 juin 1881** : gratuité de l'enseignement primaire ;
- **28 mars 1882** : l'instruction est rendue obligatoire. L'enseignement de la morale religieuse est remplacé par l'instruction civique. Un jour par semaine est réservé en plus du dimanche pour l'enseignement éventuel du catéchisme.
- **1886** : la loi interdit aux religieux d'enseigner dans les établissements publics. Elle remplace les « salles d'asiles » qui assuraient la garde et l'éducation des enfants de 2 à 6 ans par des maternelles, tenues par des institutrices.

- **9 décembre 1905** : **vote de la loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat.**

C'est cette dernière Loi de 1905 qui s'applique encore aujourd'hui.

La laïcité de l'Etat sera réaffirmée dans la constitution de 1946, puis dans celle de 1958.

Notons les modifications apportées à cette loi par Pétain, puis par Michel Debré avec **la loi de 1959 sur le financement des écoles privées.** Celle-ci permet aux établissements privés de signer avec l'Etat des contrats simples ou des contrats d'association tout en conservant leur « caractère propre ». Cette loi a entraîné autour du Comité National d'Action Laïque, créée en 1948, la plus formidable mobilisation que le camp laïque ait connue. En 1960, une pétition de protestation recueille en 4 mois plus de 10 Millions de signatures. Le mouvement est couronné le 19 Juin par une grande manifestation à Vincennes. Plusieurs centaines de milliers de personnes prononcent un « serment laïque ». Pourtant, ces dispositions perdurent.

En 1993, le projet de Loi Bayrou propose de permettre aux collectivités locales de financer sans restriction la construction et l'entretien des Ets d'enseignement privé. S'ensuit une formidable mobilisation nationale, et même l'intervention du Conseil Constitutionnel qui censure le projet de loi.

Depuis la **loi constitutionnelle du 4 août 1995,** la laïcité ne relève plus de l'article 2 de la constitution mais de l'article premier : **« la France est une République indivisible, laïque, démocratique et sociale. Elle assure l'égalité devant la loi de tous les citoyens sans distinction d'origine, de race ou de religion. Elle respecte toutes les croyances. »**

En conséquence toutes les institutions de la République doivent répondre aux critères d'un Etat laïque, à commencer par le Président de la République garant de ces institutions. Les déclarations de Sarkozy sur la « laïcité positive », après ses rencontres avec le Pape et la reconnaissance de sa foi, laisse peu de doute sur ses intentions.

De ce fait, il est évident que vouloir modifier le concept de laïcité cela revient à modifier la République.

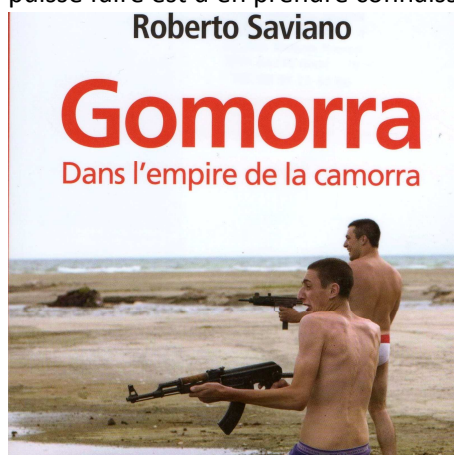
Gomorra

Dans l'empire de la camorra

Roberto Saviano (Gallimard 21€) (4ème de couverture) :

Ce témoignage nous éclaire sur une évolution en cours du capitalisme, bien plus pernicieux que la forme actuelle.

L'auteur risque sa vie pour cet écrit le moins que l'on puisse faire est d'en prendre connaissance.



« Ce ne sont pas les camorristes qui choisissent les affaires, mais les affaires qui choisissent les camorristes ; la logique de l'entrepreneuriat criminel et

la vision des parrains sont empreintes d'un ultralibéralisme radical. Les règles sont dictées et imposées par les affaires, par l'obligation de faire du profit et de vaincre la concurrence. Le reste ne compte pas. Le reste n'existe pas. Le pouvoir absolu de vie et de mort, lancer un produit, conquérir des parts de marché, investir dans des secteurs de pointe : tout a un prix, finir en prison ou mourir. Détenir le pouvoir, dix ans, un an, une heure, peu importe la durée : mais vivre, commander pour de bon, voilà ce qui compte.

Vaincre dans l'arène du marché et pouvoir fixer le soleil. »

Gomorra explore Naples et la Campanie dominée par la criminalité organisée, sur fond de guerre entre les clans rivaux et de trafic en tous genres : contrefaçon, armes, drogue et déchets toxiques.

C'est ainsi que le Système comme le désigne ses affiliés, accroît ses profits, conforte sa toute puissance et se pose en avant-garde criminelle de l'économie mondialisée.

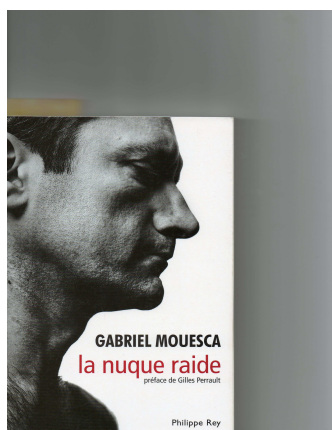
Mais c'est aussi l'histoire intime de Roberto Saviano, qui est né sur ces terres et a choisi l'écriture pour mener son combat contre la camorra.

La nuque raide

Gabriel Mouesca (Edition Philippe REY, diffusion Seuil 17€) JC Malé

Le degré de civilisation d'un peuple peut se mesurer à la façon dont il traite ses marginaux ; Malades mentaux, anciens taulards, invalides, blessés de la vie...jetés à la rue.

Et au nom du peuple français, des milliers d'Hommes et de Femmes, s'entassent dans les prisons. Peu de criminels ; peu de délinquants économiques, beaucoup de jeunes, de pauvres, d'analphabètes, de malades mentaux, de drogués ... d'honnêtes



travailleurs mais sans papiers. Le pétrole, le café, l'uranium... d'Afrique peuvent entrés, les hommes non. Le sort fait aux prisonniers de France est indigne, très au-delà de la privation de liberté, des gens sans

droits soumis à l'arbitraire administratif. La France est régulièrement condamnée par les Institutions Européennes.

L'emprisonnement, la répression, sont des modes de gestion des difficultés sociales, de la lutte de classe, théorisés et appliqués aux Etats Unis, et repris de plus en plus en Europe (lire : « Les prisons de la Misère » de Loïc Wacquant « Raison d'agir », le seuil 1999) Gabriel Mouesca nous apporte le témoignage vécu de l'intérieur, réfléchi, engagé dans une direction humaniste et pratique.

L'écrivain et ancien taulard Alfonse Boudard, disait dans les années 1950 que « quand les politiques vont en prison, cela faisait parfois bouger les choses ». Mouesca démonte pièce à pièce la machine à broyer les Humains qu'est notre système carcéral.

(Suite page 6)

(suite de la page 5) :

Emprisonné pour une cause qu'il estime juste, (Combattant d' Iparretarrak), il n'est pas marqué par la honte de la « faute » qui bloque beaucoup de détenus. Il est incarcéré à 22 ans, pour au final 17 années.

Libéré, il s'engage avec courage dans « l'Observatoire des prisons françaises » jusqu'à en devenir président.

Disons que c'est un poste où il y a plus de coups à prendre, que d'avantages à espérer.

Le récit de son engagement dans la cause du nationalisme Basque, aide à comprendre son processus d'engagement. Sur ses sujets l'une des phrases de conclusion de son livre, me paraît une bonne base de rapprochement : « De même que je ne conçois pas l'indépendance hors de l'interdépendance, je ne peux avancer le concept de nationalisme que sous l'étendard de l'internationalisme. »

Un gros travail reste à faire sur les prisons, le mouvement syndical se grandirait de s'y engager.

LES UTOPIES COLLECTIVES – Chapitre 5 –

IHS 64 a animé le débat qui a suivi la projection du film « Il était une fois le salariat » d'Anne Kunvari.

Ce film était projeté lors du 5^{ème} chapitre des Utopies Collectives organisé par le cinéma Le Méliès et le Kiosque.

Le film fait parfaitement ressortir au travers de la vie de différentes familles la facilité de trouver un emploi et l'évolution des acquis sociaux des années 1900 aux années 1970, puis, au contraire, à partir de cette date, la dégradation des conditions de travail, de la recherche d'un emploi et la perte progressive des acquis sociaux.

Entre un grand-père et son petit-fils l'espoir d'un monde meilleur s'est perdu.

Des Instituts CGT d'Histoire
Sociale départementaux existent
en Aquitaine :

En Dordogne : IHS CGT 24
26 rue Bodin, 24029 Périgueux
Cedex
0553355380 –
ihscgt24@wanadoo.fr

En Gironde : IHS CGT 33
44, cours Aristide Briand, 33075

Bordeaux Cedex
0556928891 – ihscgt33@orange.fr

Dans les Landes : IHS CGT 40
97, place Caserne Bosquet,
40000 Mont de Marsan Cedex
0558065070 - ud40@cgt.fr

Dans les Pyrénées-Atlantiques :
IHS CGT 64
27, rue Carrérot, 64000 Pau
0559271321 – ud64@cgt.fr

*Le sens de l'activité d'un IHS CGT,
ce n'est pas de regarder le passé
avec nostalgie, ni d'y chercher un
guide pour l'activité présente,
c'est de chercher des repères pour
mieux comprendre le présent et
anticiper l'avenir.*

ADHESION 2009 à l'IHS 64

Adhésion **individuelle** : 39€ - Adhésion **collective** : 65 € comprenant : la cotisation Ind. : 15€ / coll.: 40€

+ 4 N° d'Aperçus Aquitaine : 12€ + 4 N° des Cahiers d'Histoire Sociale : 13€

Association Loi 1901 – Siège : 27 rue Carrérot – 64000 PAU Tél. 0559271321 – www.ihs.cgt.fr